

Le Vaucluse, champion des réservations pour les vacances



<u>Le site PAP</u> (De Particulier à particulier) vient de dévoiler une étude* sur les réservations et les tendances pour l'été 2022. Il y apparaît que le Vaucluse est le département français qui enregistre la plus forte hausse (+51,6%) des demandes de réservations pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022 par rapport à la même période en 2019.

Dans ce classement (voir tableau ci-dessous), le Sud-Est est à la fête puisqu'il 'truste' les première place. Seule la Dordogne (10^e avec +11,8%) joue les trouble-fêtes dans ce top 10 où nos voisins de l'Ardèche (3^e avec +37,8%), de la Drôme (4^e avec +24%), des Bouches-du-Rhône (5e avec +22,5%) et du Gard (6e avec +21,2%) se distinguent également. La Drôme présente également le plus fort taux d'occupation de France, enregistré au 31 mai, avec 79%.

Dans le même temps, les départements de la façade ouest pâtissent de leur météo de l'an dernier. Les 10 départements ayant le plus chuté en termes de demandes de réservations sont ainsi tous situés sur le



littoral ouest. Et ce sont deux départements normands qui enregistrent les plus fortes baisses : le Calvados avec -25,9% et la Manche avec -20,2%.

Le Top 10 des plus fortes progressions par rapport à 2019

+ 51,6 %
+ 39,2 %
+ 37,8 %
+ 24,0 %
+ 22,5 %
+ 21,2 %
+ 20,5 %
+ 19,5 %
+ 17,0 %
+ 11,8 %



Classement des dix départements ayant enregistré les plus fortes progressions de demandes de réservations pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022 par rapport à la même période en 2019. Données au 31 mai 2022.

Cap vers le soleil

La météo particulièrement maussade durant l'été 2021 semble avoir incité les Français à privilégier les destinations au soleil. Ce n'est donc pas un hasard si la Côte-d'Azur (+30,6%), la Corse (+20,3%) et le Languedoc (+7,5%) affichent les plus fortes progressions régionales.

Côté campagne, la demande est en hausse de +22,1% par rapport à 2019. Une progression qui n'est cependant pas homogène. Là encore, c'est le désir de soleil qui a dicté les choix de destinations, ce qui explique les très bons résultats des départements du quart Sud-Est.

Ainsi, si la Dordogne conserve sa première place du classement en termes de volumes de réservations, elle est désormais talonnée par le Vaucluse. Arrivent ensuite l'Ardèche, le Lot et la Drôme.

Des tarifs proches de la Côte d'Azur

Avec un prix moyen de 1 848€ la semaine pour une maison, le Vaucluse affiche également les tarifs les



1 novembre 2025 |

Ecrit par le 1 novembre 2025

plus élevés des 'destinations' à la campagne. Loin devant la Drôme (1 538€ la semaine de location), l'Ardèche (1 214€), la Dordogne (1 138€) et le Lot (1 074€). Le Vaucluse est aussi le département où les prix ont le plus flambé : +11,9% par rapport à 2021.

De quoi afficher des tarifs supérieurs aux locations de maisons dans toutes les régions de montagne est de n'être devancé, pour les zones littorales, que par la Côte d'Azur (2 078€) et la Corse (1 961€).

Les prix, par semaine, d'une maison à la campagne pour l'été 2022



Prix moyens par semaine, pour la location d'une maison dans les 5 départements ayant enregistré le plus de demandes de réservations via PAPVacances.fr pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022. Données au 31 mai 2022.

Covid, présidentielle, Ukraine... l'actualité a influencé le niveau des réservations

« Accusant un léger retard, à la fin du mois de janvier, par rapport à 2019, les demandes de réservations ont dépassé celles de 2019 suite aux annonces gouvernementales sur la levée progressive des restrictions sanitaires, explique de Particulier à particulier. Ce qui a permis aux Français qui avait du mal à se projeter pour l'été, à commencer à organiser leurs vacances. Cette embellie n'aura été que de courte durée, car dès la première semaine de mars 2022, on a assisté à une chute des réservations dans la foulée des premières hausses spectaculaires des prix de l'essence, consécutivement à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. S'en est suivie une période d'incertitude, entretenue par l'élection présidentielle. Il aura donc fallu attendre la semaine de l'entre-deux tours de l'élection et la publication de plusieurs



sondages donnant un écart plus marqué qu'au soir du second tour, entre les deux candidats finalistes, pour que la demande reparte. »

Au final, malgré ces événements, le niveau de réservations global en France au 31 mai affiche une progression de +2,6% par rapport à 2019, notamment grâce un niveau de réservations très élevé en mai.

Il n'y en aura pas pour tout le monde

A ce jour, le taux moyen d'occupation pour l'été 2022 s'élève à 63,6%. « Le choix commence à s'amenuiser, prévient <u>papvacances.fr</u>. Ceux qui n'ont pas encore pris leurs dispositions, s'ils veulent avoir plus de choix de destinations, devront se reporter sur les extrémités de l'été. A savoir début juillet et fin août. »

Dans le détail, se sont surtout les semaines du 30 juillet (79%), du 6 août (86%) et du 13 août (78%) qui présentent les plus forts taux d'occupation. Enfin, selon les types de zones, le niveau d'occupation reste homogène – mer (65,1%), étranger (64,7%), campagne (64,5%) – à l'exception de la montagne (49,9%) qui présente un écart important.

*Etude basée sur 194 616 demandes de réservations effectuées via le site PAP Vacances** entre le 1er janvier et le 31 mai 2022 pour la période du jeudi 1er juillet au 31 août 2022 comparées aux réservations enregistrées sur la même période de 2019 et aux tarifs de la même période en 2021.

** Pour les locations de vacances, PAP a créé en 2001, <u>papvacances.fr</u>. Avec 92 millions de pages vues par an, PAP Vacances est devenu l'un des sites leaders des locations saisonnières en France.

Pâques : le Vaucluse fait le plein de réservations

1 novembre 2025 |



Ecrit par le 1 novembre 2025



Le Vaucluse consolide sa réputation de destination nature à l'occasion des prochaines vacances de Pâques.

Pour le grand retour des vacances de Pâques depuis 2019 après deux périodes de confinements successifs en 2020 et 2021, le Vaucluse semble être une destination qui fait fureur. Une nouvelle étude réalisée par <u>PAP vacances (Particuliers à particuliers)</u>* rapporte un attrait particulier pour le département avec un doublement des projets de réservation par rapport à 2019, faisant de lui le département du sud-est qui attire le plus et le deuxième département en métropole en terme de progression globale derrière le Lot.

Ces chiffres ne traduisent pas d'un phénomène nouveau mais plutôt confirment la tendance générale installée post-covid d'une forte demande d'espaces naturels et d'espaces moins fréquentés (le Vaucluse à enregistré à l'été 2021 une augmentation des réservations de +22% par rapport à 2019 et de +10% par rapport à 2020). La campagne attire, certes, mais a cela s'ajoute une envie irrépressible d'authenticité, d'espaces ensoleillés et d'une répartition du territoire répondant aux besoins des touristes, ce auquel la destination Vaucluse correspond parfaitement que ce soit en termes de <u>réservation</u>, de <u>transport</u> et même de <u>camping-cars</u>.



En ce sens, cela explique également la forte progression des réservations dans trois autres départements du Sud-Est à l'occasion des prochaines vacances de Pâques, avec une hausse relevée de +44,3% dans le Gard, +42,3% en Ardèche et +36,3% dans la Drôme.

La première destination des touristes reste tout de même la mer à 73% mais celle-ci n'enregistre pas d'évolution significative. En revanche, le ski au printemps ne fait pas recette avec des réservations en baisse jusqu'a -40% depuis 2019 sur plusieurs destinations.

C'est tout de même l'Outre-mer qui enregistre les plus hauts scores de projets de réservation. Si la progression dans son ensemble s'élève à +36% par rapport à 2019, ce qui avait été observé lors des précédentes vacances scolaires se confirme: une nouvelle fois, la Réunion se distingue avec une hausse des demandes de réservation de +107,9%, suivi par la Guadeloupe avec +90,4%.

Alice Durand

*Méthodologie. Etude basée sur 18 768 demandes de réservations effectuées pour la période du samedi 9 avril 2022 au dimanche 7 mai 2022 (vacances de Pâques), comparées aux réservations effectuées pour les vacances de Pâques 2019 (du samedi 6 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019).

Patrice Mounier, UMIH 84 : « les annulations ont explosé dans les hôtels du Vaucluse »

1 novembre 2025 |



Ecrit par le 1 novembre 2025



Patrice Mounier, président de l'UMIH du Vaucluse (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) s'est exprimé par voie de presse au sujet de l'obligation de présentation du pass sanitaire. L'homme ne cache pas son inquiétude et appelle à la réflexion autour de solutions pragmatiques.

« Réaction de stupeur pour tous les professionnels de l'hôtellerie-restauration. Nous imposer un contrôle auprès de nos clients avec si peu de temps pour s'y préparer, c'est extrêmement perturbant. Nous sommes pour le pass sanitaire, c'est très important parce que ce sera le résultat de la vaccination acceptée par la plupart des Françaises et Français, et que cette vaccination nous protégera toutes et tous. Les Français le savent bien puisque les rendez-vous pour se faire vacciner ont explosé depuis le discours du président. Mais le gouvernement a-t-il conscience qu'au même moment les annulations des réservations hôtelières ont aussi explosé, par dizaine dans chaque hôtel du département. Les vacanciers et touristes annulant leurs vacances, alors que dans le discours du président, le mot hôtel n'a même pas été prononcé! »

Patrice Mounier soumet alors l'idée d'un calendrier approprié. « On permet aux cafés-restaurants-hôtels de servir les clients en terrasse jusqu'au 15 septembre sans vérification du pass sanitaire, mais avec une vérification pour ceux qui mangeront à l'intérieur (nous savons le faire puisque les discothèques ont réouvertes le 9 juillet avec le pass sanitaire et que le résultat est très encourageant). Et la saison se terminant, nous pourrons alors mettre en place la vérification du pass sanitaire de nos clients qui nous



l'espérons seront à cette date, très nombreux à s'être fait vaccinés. »

Il évoque également les difficultés qui se profilent pour vérifier le pass auprès des jeunes, un public pour qui le masque nourrissait déjà des discussions difficiles auparavant. « Nous ne pouvons pas perdre notre saison, nous avons besoin de travailler. Pour ce qui est de la vaccination de nos salariés, c'est beaucoup plus grave et cela doit relever de la loi, du code du travail, de nos conventions collectives. Nous ne pouvons pas être les juges dans cette affaire, nous ne pouvons pas licencier un employé pour un tel motif. La loi doit être amendée au Parlement, pour que nous puissions finir notre saison, pour que nos salariés ne soient pas virés du jour au lendemain, [...] tout cela à cause d'un pass sanitaire, d'une précipitation extrême et d'un manque de concertation. »

L.M.